

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN LIBRARY

APR 26 1979



COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/13269
25 avril 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 AVRIL 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU KWEÏT
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre du 24 avril 1979, j'ai l'honneur de joindre à la présente deux lettres supplémentaires de l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine et je vous serais obligé de bien vouloir les faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

Mission permanente de l'Etat du Koweït
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Abdulmohsen EL JEAAN

Annexe I

Lettre datée du 24 avril 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, je tiens à vous informer qu'à 17 heures, heure de Beyrouth, des formations de l'armée de l'air israélienne ont bombardé autour de Tyr les endroits suivants, habités en majeure partie par des familles de réfugiés palestiniens : Shabriha, Adloun et Al-Jormoq, ainsi qu'Arnoum et le Château de Beaufort. Le raid a jusqu'à présent causé la mort d'un certain nombre d'enfants et de femmes et la destruction de plusieurs maisons.

Cette attaque perpétrée contre des civils innocents est clairement un acte criminel prémédité commis sur l'ordre du Gouvernement israélien par Menachem Begin, qui a juré que "le sang d'un enfant juif ne coulerait pas impunément" : Begin, lui, a persisté à faire couler le sang d'enfants palestiniens et d'autres enfants arabes - donnant une suite à sa criminelle attaque contre Deir Yassin en 1948, alors que lui et sa bande ont massacré de sang-froid 254 hommes, femmes et enfants, en ce qui constitue un des premiers stades du génocide du peuple palestinien.

Je suis chargé d'appeler votre attention sur les diverses conséquences découlant de cette série ininterrompue d'atrocités et demande que le Conseil de sécurité, par votre intermédiaire, prenne immédiatement les mesures propres à prévenir une nouvelle aggravation d'une situation déjà explosive.

L'Observateur permanent,
(Signé) Zehdi Labib TERZI

Annexe II

Lettre datée du 24 avril 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, je tiens à porter à votre attention les faits suivants :

Le 24 avril, à 6 h 30, heure de Beyrouth, les forces israéliennes ont lancé une attaque sur la région d'Adloun, qu'elles ont soumise à un bombardement intensif à partir de canonnières croisant devant la côte adjacente. Deux civils ont été tués, cinq autres blessés, et plusieurs maisons ont subi des dommages pendant ce bombardement sporadique.

Le même jour, à 5 heures, des hommes-grenouilles israéliens s'étaient infiltrés dans le port civil de Saïda, où ils ont réussi à placer une charge d'explosifs sous la coque du navire Vienna, qui transportait des marchandises destinées aux commerçants de Saïda. Lors de l'explosion du bateau, plusieurs membres de l'équipage ont été blessés.

Je suis en outre chargé de vous prier de prendre immédiatement des mesures visant à mettre fin à ces actes de brutalité qui constituent une menace à la paix dans la région.

L'Observateur permanent,
(Signé) Zehdi Labib TERZI
